

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 31 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de M. Pascal MODET, Maire.

Présents : MM. Pascal MODET, Mmes Charlotte REVAULT, Micheline TRÉVAUX, MM. Thierry VIALE, Bastien MURA, Mmes Jacqueline MALLET, M. Sébastien ROGLIARDO, Mmes Stella BRANDIER, Chafika CHETOUANE, MM. Alain SERRA, Patrice LE PROUX de la RIVIÈRE, Mme Nathalie MODET.

Absents excusés : MM. Frédéric ROUGIER (pouvoir à Mme Charlotte REVAULT), Bruno DESCAZEAUX (pouvoir à M. Pascal MODET), Mme Fabienne MEURQUIN (pouvoir à M. Sébastien ROGLIARDO)

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline MALLET

Lecture est faite du précédent compte rendu du Conseil Municipal en date du 12 janvier 2023.

RESTRUCTURATION DES ATLIERS MUNICIPAUX

Dans le cadre de l'implantation de commerces de proximité ainsi que d'un restaurant dans le bâtiment communal accueillant actuellement les ateliers municipaux, le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant:

Dépenses

Coût des travaux.....	498 403.90 € HT
Maîtrise d'œuvre	50 837 .19 € HT
TOTAL.....	549 241.09 € HT
TOTAL.....	659 089.30 € TTC

Recettes

Etat	175 000.00 €
Département	80 000.00 €
Région	100 000.00 €
PETR	75 000.00 €
Autofinancement	229 089.30 €
TOTAL.....	659 089.30 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le plan de financement ci-dessus

S'ENGAGE à prévoir les crédits nécessaires au budget 2023

CHARGE le Maire de solliciter auprès des services les aides financières correspondantes

AMÉNAGEMENT DES TERRAINS COMMUNAUX

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à sa dernière réunion, une demande a été adressée au notaire afin d'acter la caducité de la vente des terrains communaux à AQUITERRAIN.

Un projet de lotissement pourrait permettre la vente par la commune d'au moins cinq terrains.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DEMANDE qu'une rencontre soit organisée avec un géomètre et les Bâtiments de France afin d'envisager les possibilités de lotissement sur ces terrains communaux

PARTICIPATION MISSION LOCALE

Le maire présente au Conseil Municipal la facture correspondant à la participation 2023 de la commune au budget de fonctionnement de la Mission Locale, d'un montant de 1 229.80 €, soit 1.30 € par habitant (1 203.80 € en 2022).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE la participation de la commune à la Mission Locale des Hauts de Garonne

S'ENGAGE à prévoir les crédits nécessaires au budget 2023

CHARGE le Maire de procéder au mandatement

QUESTIONS DIVERSES

ÉTUDE ET ACCOMPAGNEMENT À L'IMPLANTATION DE COMMERCES

Dans le cadre de l'implantation de commerces et d'un restaurant dans le bâtiment communal, M. Thierry VIALE présente les propositions financières de la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) de la Gironde concernant l'étude de potentiel d'activités déployables sur la commune, ainsi que l'accompagnement à la recherche de candidats.

Le diagnostic et l'étude de potentiel commercial est chiffré à 6 000 € TTC. L'accompagnement opérationnel à l'implantation de nouveaux commerces est chiffré à 5 075 € TTC pour l'activité restaurant et 2 275 € TTC pour chaque autre activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE les propositions financières de la CCI BORDEAUX GIRONDE suivantes :

- diagnostic et étude de potentiel commercial pour un montant de 6 000 € TTC (diagnostic commercial pour 3 500 € et potentiel de développement pour 2 500 €)
- accompagnement opérationnel à l'implantation de nouveaux commerces pour un montant de 5 075 € pour l'activité restaurant et 2 275 € pour une activité commerce
- soit un total de 13 350 € TTC

S'ENGAGE à prévoir les crédits nécessaires au budget 2023

CHARGE le Maire de passer commande

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE SALLE DES ASSOCIATIONS

M. VIALE rappelle le projet de réaménagement de l'ancienne salle des associations en logement. Les premiers devis demandés (électricité, menuiserie, plomberie, couverture et plâtrerie) font apparaître un coût estimatif des travaux à 35 000 € HT.

Le projet continue d'être affiné par la commission travaux afin de pouvoir présenter un chiffrage plus précis pour le budget 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h05.